

Le stade national reçoit un préavis négatif

GRIMBERGEN La commune s'inquiète des retombées

Le collège des bourgmestre et échevins de Grimbergen a remis un préavis négatif sur la demande de permis d'urbanisme introduite par Ghelamco pour construire le stade national sur le parking C. Le couperet est tombé en fin de soirée ce lundi, via un communiqué de la bourgmestre CD&V, Marleen Mertens.

L'avis se base sur cinq éléments. Le collège juge que le projet en l'état ne respecte pas les règles du plan régional d'aménagement du territoire flamand (le « Grup »). En jouant sur certaines dénominations, Ghelamco « dépasse la surface maximale fixée par le Grup ».

La crainte des « effets d'ombre »

En matière de mobilité, la commune regrette aussi des « garanties insuffisantes » par rapport au développement futur de transports en commun sur le site. Selon le collège, la capacité de parking prévue par le promoteur immobilier est insuffisante. Un des points s'intéresse à l'impact sur le voisinage : la majorité CD&V-VLD-Groen s'inquiète des « effets d'ombre » sur les maisons avoisinantes, à cause de la hauteur des bâtiments, ainsi que d'un accès au parc non adapté aux personnes à mobilité réduite.

Enfin, le préavis est aussi négatif à cause du chemin vicinal qui traverse le parking C. La majorité en place n'a pas voulu le supprimer en janvier alors qu'il s'agit d'une étape juridique essentielle pour l'obtention des permis. Ce dernier point pourrait cependant évoluer cette semaine, puisque le collège a décidé de

le remettre à l'ordre du jour du conseil communal de ce jeudi.

Une commune sous pression

La presse flamande a fait état ce lundi d'un courrier envoyé par Ghelamco à Grimbergen après la décision de cette dernière de ne pas supprimer le chemin vicinal. « Il va sans dire que le projet est compromis à la suite d'une décision négative du conseil communal et risque à tout le moins d'encourir un important retard avec des dommages incalculables », écrit le promoteur du projet.

Selon nos confrères du *Standaard*, la note pourrait grimper jusqu'à plusieurs dizaines de millions d'euros. Les opposants au projet ont dénoncé du « chantage ». « C'est le style familier de Ghelamco : menacer avec des avocats. Il y a un vrai coup de poker qui est joué, a déclaré Philip Roosen, conseiller NV-A. Avec des menaces de dédommagement qui pourraient représenter une année de budget de la commune de Grimbergen, un conseiller communal n'est plus libre de décider en toute conscience », a dénoncé le parlementaire bruxellois Arnaud Verstraete (Groen) au *Standaard*.

Le conseil communal de jeudi sera donc crucial. D'ici là, la commune de Grimbergen va envoyer le préavis négatif au fonctionnaire de la Région flamande en charge des permis d'urbanisme. Ce dernier a 30 jours pour se prononcer. Après quoi, le dossier reviendra au collège de Grimbergen, pour la décision finale. ■

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT